

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 27 juillet 2020

L'an deux mil vingt le vingt-sept du mois de juillet à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Domaine de Soulièvres à Airvault, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

27 présents + 1 pouvoir (28 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Mattieu MANCEAU, Viviane CHABAUTY, Frédéric PARTHENAY, Frédérique DAMBRINE, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Laurent FALACHO, Gaëtan GARREAU, Thierry BOUYER
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Fabrice DURAND, Jérôme GLORIAU
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Mathias DIXNEUF, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Dominique BARREAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

1 pouvoir :

- ✓ Dominique GUILBOT a donné pouvoir à Lucette ROCHER

Excusés : Dominique GUILBOT, Claudie VALET

Pascal BIRONNEAU a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Jeudi 23 juillet

COMPTABILITE – FINANCES - FISCALITE

Réalisation d'un contrat de prêt sur le budget « Assainissement collectif » d'un montant total de 260 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et consignations pour le financement de la mise en place d'un réseau de collecte des eaux usées, Ouvrage de traitement et poste de refoulement à Irais et l'extension du réseau de collecte des eaux usées à la Cape à Saint-Loup-Lamairé

- Après avoir entendu l'exposé du Président sur l'opération susvisée,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil communautaire invite pour le financement de cette opération, le Président de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une ligne du Prêt pour un montant total de 260 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt : taux fixe sur ressource BEI – PSPL AQUA PRET

Montant : 260 000 euros

Durée de la phase de préfinancement : 6 mois

Durée d'amortissement : 20 ans

Périodicité des échéances : Trimestrielle

**Taux d'intérêt annuel fixe : taux fixe en fonction du barème en vigueur –
A titre indicatif = 0,56 % pour le mois de juillet 2020**

Amortissement : Echéances constantes

Typologie Gissler : 1A

Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

A cet effet, le Conseil communautaire autorise son Président, délégué dûment habilité, à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demandes de réalisation de fonds.

A Airvault, le 27 Juillet 2020
Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20200729-180-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 29-07-2020

Publication le : 29-07-2020

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48